Les services municipaux

Retrouvez les organigrammes des services municipaux de La Baule-Escoublac ainsi que du Centre Communal d'Action Sociale

Organigramme des services de la ville

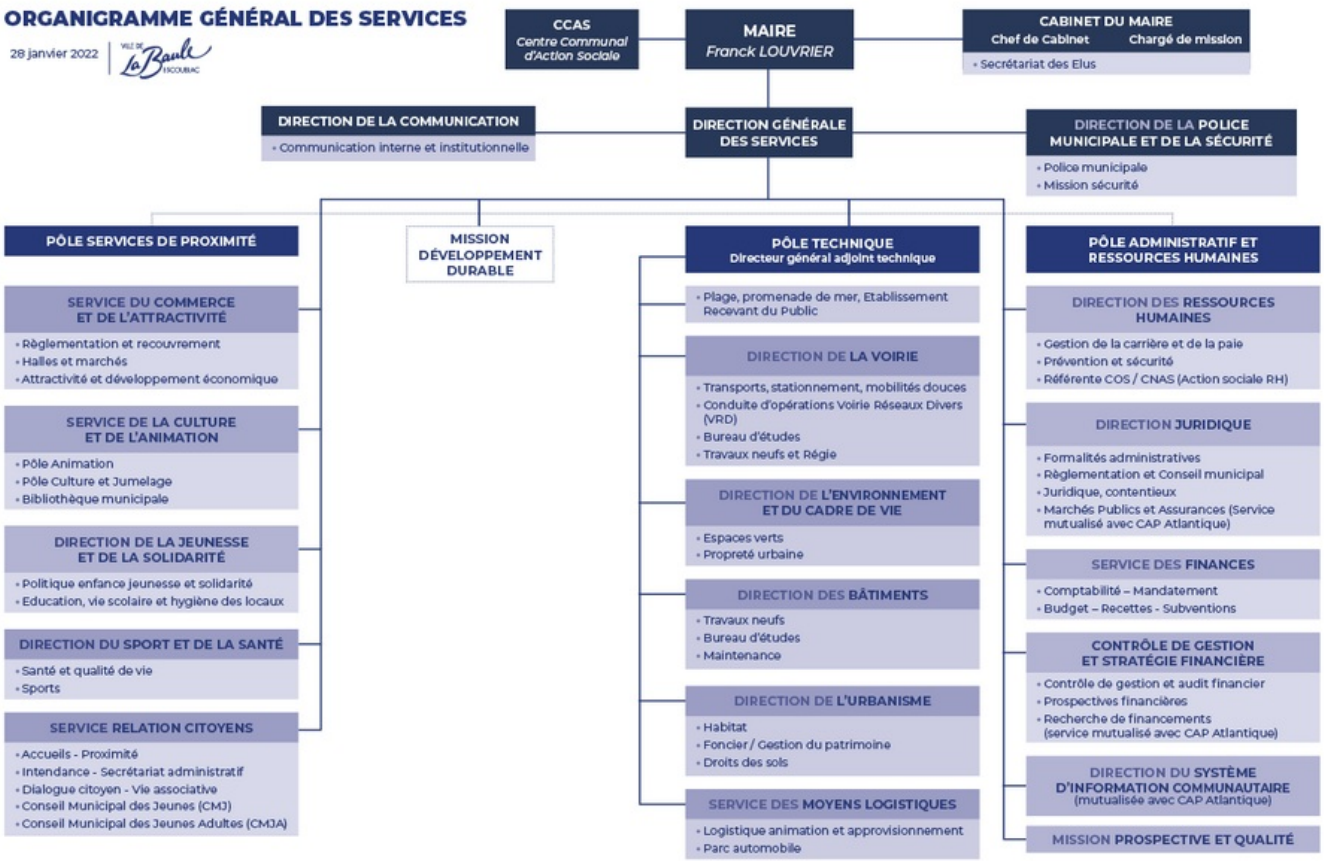

Centre communal d'action sociale de La Baule-Escoublac

Le C.C.A.S. est un établissement public administratif communal obligatoire qui dispose de l'autonomie juridique et financière. Il est administré par un Conseil d'Administration présidé de droit par le Maire et composé d'élus du Conseil Municipal et de représentants de la société civile.

Il anime une action générale de prévention et de développement social dans la commune et exerce sa mission en liaison étroite avec les institutions publiques ou privées. A ce titre, il développe différentes activités et missions légales ou facultatives, en direction des enfants, des familles des séniors, des personnes en situation de handicap ou rencontrant des difficultés dans leur insertion sociale.

https://www.labaule.fr/municipalite/fonctionnement/les-services-municipaux?

Il regroupe 50 professionnels, chacun spécialisé dans leur domaine : travailleurs sociaux, puéricultrice, éducatrices de jeunes enfants, agents administratifs… et travaille en lien avec d'autres partenaires et institutions comme la C.A.F., la C.P.A.M et le Conseil Départemental.

Pour plus d'informations sur les différentes orientations du CCAS, prenez le temps de lire le Débat d'orientation budgétaire 2022. (https://www.labaule.fr/fileadmin/La_Baule/SERVICES/Solidarite/ANNEXE_DOB_CCAS_2022.pdf)

Organigramme fonctionnel du CCAS

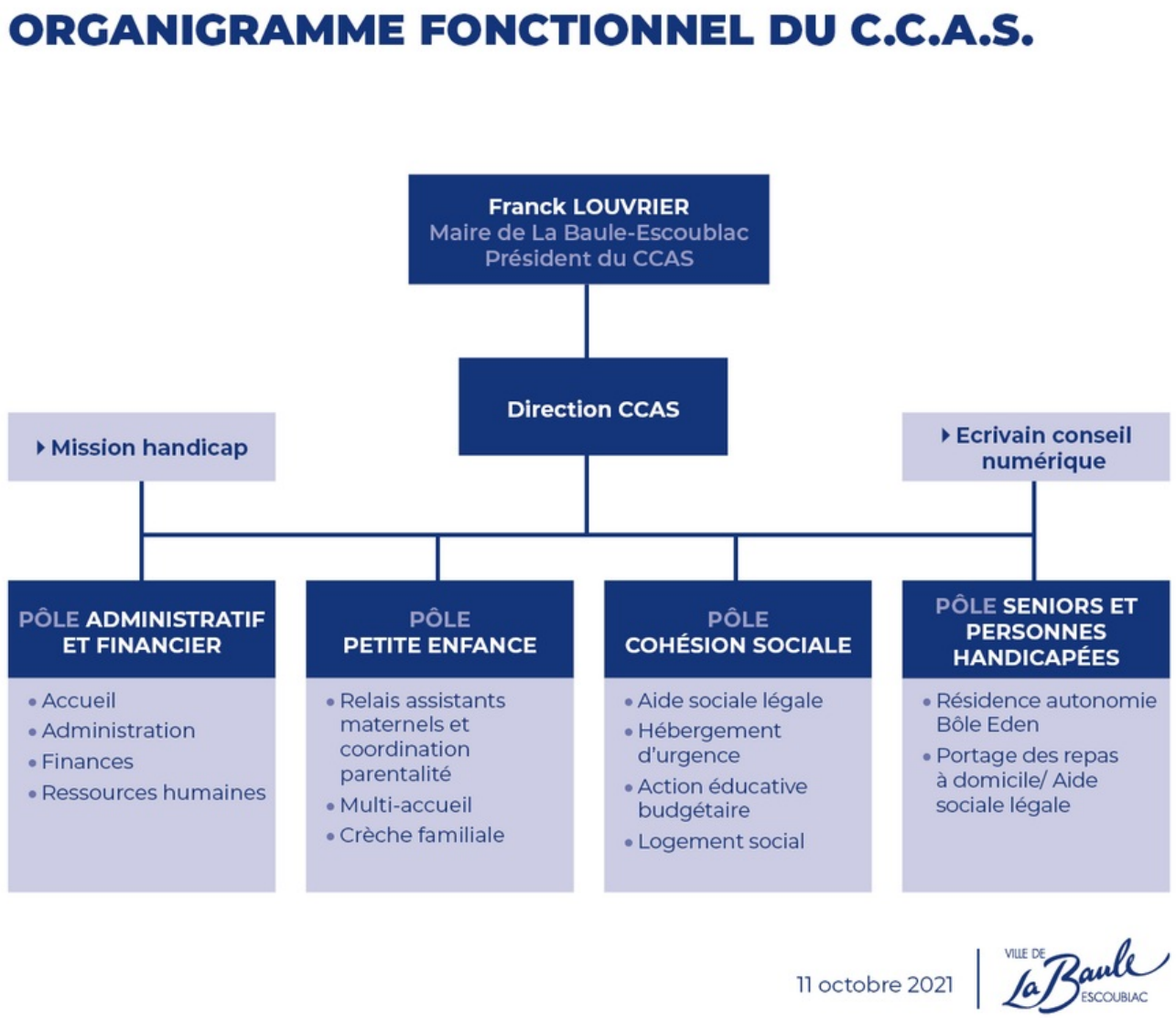

Conseil d'administration du CCAS

Fil Infos

https://www.labaule.fr/municipalite/fonctionnement/les-services-municipaux?

VIE DÉMOCRATIQUE

Tirage au sort jurés d'assises

SANTÉ

Mai violet 2024 : Vaincre le mélanome

VIE DÉMOCRATIQUE

Commission de contrôle des listes électorales

VILLE DE LA BAULE
Ville de La Baule Escoublac
Hôtel de Ville
7, avenue Olivier Guichard
44500 La Baule-Escoublac

02 51 75 75 75